



Jour de repos et jour ferie

Par **MANRAT**, le **21/04/2009** à **13:35**

Bonjour, je suis embauchée en CDI à 37h20 et travaille du lundi au samedi avec un jour de repos dans la semaine qui n'est pas défini et varie donc d'une semaine à l'autre. Sur quel article de loi l'employeur se base-t-il pour pouvoir faire coïncider un jour de repos avec un jour férié chômé par tous les salariés l'entreprise étant fermée ? Je ne vois là qu'un moyen de pallier au manque d'effectif car à mon avis, lorsque on ne bénéficie pas d'un jour de repos fixe dans la semaine, il est aberrant de le faire coïncider avec un jour férié. Si vous trouvez ce texte de loi ou éventuellement une jurisprudence, merci de me la communiquer.

Sincèrement
manrat